



Renforcer les capacités des États membres de l'ASEAN à mieux remplir les exigences de pesticides pour l'exportation

Ce projet visait à améliorer la capacité des pays de l'ASEAN à respecter les prescriptions à l'exportation concernant les pesticides fondées sur les normes internationales (Codex) par de nombreuses activités de renforcement des capacités, tant sur le terrain que dans les laboratoires.

Les résultats du projet peuvent être consultés [ici](#). Un communiqué de presse publié par IR 4/Rutgers University peut être consulté [ici](#).

STDF/PG/337

Status

Completed

Start Date

01/12/2012

End Date

30/11/2016

Project Value (US\$)

\$1,242,000

STDF Contribution (US\$)

\$637,000

Beneficiaries

États membres de l'ASEAN

Implementing Entities

Association of Southeast Asian Nations (ASEAN)

Partners

Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO)

Governments of Brunei Darussalam, Cambodia, Indonesia, Lao DPR, Malaysia, Myanmar, Philippines, Singapore, Thailand and Viet Nam

IR-4 Project, USA

Rutgers, The State University of New Jersey, USA

USDA Foreign Agricultural Service

Multinational manufacturers (Syngenta, Dow, and Valent/Sumitomo)

Background

Les données sur les résidus de pesticides, nécessaires à l'établissement de limites maximales de résidus (LMR) dans le cadre du Codex, sont produites presque exclusivement dans les pays industrialisés. Étant donné qu'il est très rare que des données soient générées dans les pays en développement, peu de LMR sont établies pour les cultures secondaires de ces pays (cultures peu soumises à l'utilisation de pesticides à l'échelle mondiale et souvent appelées "cultures spécialisées" ou menues cultures), comme les fruits tropicaux. Lorsqu'il n'existe pas de LMR, les exportateurs ont souvent des difficultés à accéder aux marchés d'exportation. Si les LMR ne reflètent pas les modes réels d'utilisation des pesticides sur les lieux de culture, on ne peut pas lutter efficacement contre les ravageurs. Ce projet a aidé les pays de l'ASEAN à générer des données sur les résidus pour faciliter l'homologation de nouveaux outils de protection des cultures, guider l'élaboration de LMR et stimuler les échanges commerciaux. L'accent a été mis sur les pesticides présentant un risque faible et les fruits tropicaux. Les autorités nationales des pays de l'ASEAN ont collaboré entre elles et avec le secteur privé et les partenaires internationaux pour réaliser des études coordonnées et complémentaires sur les résidus de pesticides. Les compétences et l'expérience acquises ont permis aux pays de l'ASEAN de développer leurs programmes concernant les résidus et de les classer par ordre de priorité, de répondre résolument aux besoins de la lutte contre les ravageurs et de se conformer aux normes internationales de sécurité sanitaire des produits alimentaires.

Ce projet s'inscrivait dans le cadre d'une initiative mondiale sur les LMR visant à améliorer l'accès aux marchés pour les cultures spécialisées, grâce à des projets complémentaires financés par le STDF en [Afrique](#) et en [Amérique latine](#). Ces trois projets ont favorisé la création de la fondation Global Minor Use, qui continue de tirer parti des résultats découlant de ces projets. Le travail de ces trois projets régionaux a été salué dans une déclaration conjointe signée par les ministres de 17 pays lors de la onzième Conférence ministérielle de l'OMC (Buenos Aires, décembre 2017).

Results

Amélioration des connaissances techniques dans les pays de l'ASEAN pour la génération, l'examen et l'interprétation des données sur les résidus de pesticides

Ce projet a permis d'établir des programmes de formation et de renforcer la capacité des équipes nationales chargées des études sur les résidus à réaliser des essais contrôlés sur ces résidus. Le programme a mis l'accent sur la formation sur le terrain et en laboratoire, en s'appuyant sur les principes de bonnes pratiques de laboratoire (BPL). Une fois le projet achevé, les équipes chargées des études (agents de laboratoire, spécialistes des essais en champ, et autres) avaient renforcé leur capacité à mener de nouvelles études sur les résidus dans le cadre de processus nationaux d'homologation des pesticides.

Le projet a produit des données de qualité utiles pour la définition de LMR fondées sur des directives et procédures internationales. Il en résulte qu'au moins six nouvelles LMR du Codex vont vraisemblablement être définies (une pour le litchi, une pour la papaye, deux pour les fruits du dragon et deux pour la mangue). Les six études sur les résidus de pesticides qui ont été conduites sont les suivantes: le pyriproxyfène sur la mangue (Malaisie et Singapour), le pyriproxyfène sur la papaye (Philippines, Malaisie et Brunéi Darussalam), le spinétorame sur la mangue (Thaïlande), le spinétorame sur le litchi (Thaïlande), l'azoxystrobine et le difénocanazole sur le fruit du dragon (Indonésie et Viet Nam). Sur la base de ces études, les premiers ensembles de données et de documentations sur l'étiquetage ont été présentés lors de la Réunion conjointe FAO/OMS sur les résidus de pesticides (JMPR) en 2016, avec des soumissions supplémentaires en 2017 et 2018. Si le regroupement des cultures peut s'appliquer à ces données, associées à celles qu'ont produites d'autres projets régionaux, plusieurs nouvelles LMR du Codex s'appliquant à d'autres fruits tropicaux devraient pouvoir être établies.

Participation accrue des pays de l'ASEAN à l'établissement de LMR dans le cadre du Codex

Une composante majeure de ce projet consistait à harmoniser les LMR conformément aux normes internationales afin d'améliorer l'accès aux marchés pour les produits agricoles. Cet objectif a été atteint grâce à un processus de facilitation de l'établissement et de la mise en œuvre des LMR du Codex pour les cultures mineures. Six études sur les résidus de pesticides ont été réalisées dans le but d'établir de nouvelles LMR pour les produits de base sélectionnés. Ces études ont porté sur quatre pesticides à très faible risque (l'azoxystrobine, le difénocanazole, le pyriproxyfène et le spinétorame) utilisés à titre expérimental sur le fruit du dragon, le litchi, la mangue et la papaye. Une fois ces études achevées, certaines de ces données sur les résidus ont été regroupées et communiquées au Codex afin de servir de base à la définition de LMR. Les pays participants ont bénéficié d'orientations concernant la marche à suivre pour faire inscrire leur pesticide/produit de base au calendrier d'examen de la Réunion conjointe FAO/OMS sur les résidus de pesticides (JMPR), préparer et regrouper les données à communiquer et coordonner au mieux leurs efforts avec ceux des autres pays.

Le Brunéi Darussalam et le Viet Nam ont pris part aux études à un stade plus avancé, ce qui a conduit à des avancées au cours du processus d'apprentissage portant sur la définition de LMR.

Les activités du projet ont aussi contribué à élargir les travaux de la JMPR à de nouvelles questions, comme l'intégration des données dans le nouveau système de regroupement des cultures s'appuyant sur des cultures représentatives, la combinaison

d'ensembles de données de plusieurs pays dans une communication conjointe, la définition de lignes directrices sur les procédures pour l'échantillonnage de grands fruits lorsque les capacités d'entreposage et d'expédition sont limitées, et le degré de conformité aux BPL exigé pour accepter les données.

Utilisation plus efficace des ressources disponibles grâce à une collaboration renforcée

Ce projet a permis d'établir une nouvelle approche collaborative pour la génération et l'échange de données sur les pesticides dans les pays de l'ASEAN, fondée sur les partenariats public privé et la coopération régionale. Les participants des pays membres de l'ASEAN ont partagé leurs expériences sur la façon de coordonner le travail à travers de nombreux pays et entre les responsables de la réglementation, les experts sur le terrain et en laboratoire, les fabricants de pesticides, et la FAO et l'OMS. Afin d'améliorer le rapport coût efficacité et d'éviter les doubles emplois, on a promu la collaboration entre autorités nationales compétentes et secteur privé (y compris les multinationales fabriquant des pesticides - Syngenta, Dow et Valent/Sumitomo - les organisations locales exportatrices de produits agricoles de base, les associations professionnelles et les agriculteurs). Un groupe d'experts régional chargé des cultures secondaires, composé de partenaires des secteurs public et privé, s'est réuni régulièrement pour examiner les problèmes régionaux liés aux cultures secondaires et élaborer des solutions à cet égard, ainsi que pour déterminer et hiérarchiser les besoins en matière de pesticides et de LMR. Cette hiérarchisation a permis aux pays de concevoir des stratégies visant à augmenter au maximum la production en répartissant le travail, les ressources et les responsabilités, et ainsi générer les données nécessaires sur les résidus. Les économies résultant d'une approche collaborative plutôt qu'individuelle de la génération de données sont estimées à plus de 90%.

Amélioration de la protection de l'environnement et des consommateurs par la modernisation des outils de protection des cultures

Alors que les pays développés éliminent progressivement les pesticides de deuxième et troisième génération à cause des risques qu'ils présentent pour la santé des personnes et l'environnement, beaucoup d'agriculteurs de pays en développement continuent d'utiliser ces produits chimiques en raison de l'absence de LMR internationales fondées sur des pesticides plus récents et plus sûrs (moins toxiques) applicables à leurs cultures spécialisées. Les agriculteurs disposent d'un nombre limité d'outils de protection des cultures (maintien de l'utilisation de produits chimiques plus toxiques), ce qui cause un préjudice économique (accès restreint aux marchés), fait baisser la productivité des cultures (augmentation du taux de résistance aux ravageurs) et nuit à la protection de l'environnement, des travailleurs et des consommateurs. Ce projet a contribué à résoudre ces problèmes et offrira d'autres avantages en matière de productivité agricole et de protection de l'environnement et des consommateurs.

Amélioration de l'accès aux marchés pour les cultures spécialisées

Les pays en développement rencontrent souvent des obstacles à l'accès aux marchés en raison du manque de normes relatives au commerce international pour les cultures secondaires. Grâce à l'élaboration d'un processus visant à faciliter l'établissement de LMR dans le cadre du Codex pour les cultures secondaires qui représentent un enjeu économique pour les États membres de l'ASEAN, ce projet a aidé les producteurs des pays en développement à accéder à d'importants marchés d'exportation. Ce projet portera pleinement ses fruits une fois que les nouvelles LMR du Codex seront établies.

Création de la fondation Global Minor Use (GMUF)

L'une des retombées notables de ce projet a été la création de la fondation Global Minor Use Foundation (GMUF), qui sert de mécanisme de coordination permettant de recenser et hiérarchiser les besoins en matière de lutte contre les ravageurs au niveau mondial, et de coordonner des projets de production de données entre pays afin d'établir des LMR nationales ou des LMR du Codex.

Recommandations

Élargir les partenariats grâce au projet

Partenariats et coopération régionale ont joué un rôle essentiel dans la réussite et la durabilité du projet. La bonne coordination entre autorités nationales chargées de la réglementation, multinationales fabriquant des pesticides, agriculteurs, partenaires internationaux et Secrétariat de l'ASEAN (entité chargée de la mise en œuvre) s'est traduite par des études sur les résidus de pesticides coordonnées et complémentaires d'où sont issues des données propres à faciliter l'homologation de nouveaux pesticides améliorés à faible risque pour les agriculteurs de la communauté de l'ASEAN.

Poursuivre le renforcement de la participation au Codex

Ce projet a démontré l'importance du renforcement des capacités nationales dans le but de contribuer utilement au processus d'élaboration des normes du Codex. Grâce aux essais sur le terrain et aux études sur les résidus de pesticides, les autorités des pays bénéficiaires ont appris concrètement comment s'impliquer directement et effectivement dans les travaux du Comité

du Codex sur les résidus de pesticides. Les experts nationaux et les autorités des pays bénéficiaires comprennent l'importance du projet, qui est de nature à renforcer la participation au Codex. On devrait pouvoir s'appuyer sur ces expériences pour que d'autres pays soient en mesure de renforcer leur participation au Codex et d'en tirer parti.

Sélection des combinaisons pesticide culture

Avant de choisir les combinaisons pesticide culture pour les essais sur le terrain, il est important d'instaurer un dialogue entre les principaux acteurs concernés, à savoir les fabricants de pesticides, les autorités chargées de l'homologation des pesticides et les autres autorités impliquées dans le projet. Engagement et confiance, associés à du personnel compétent et à un équipement adéquat, sont nécessaires afin d'assurer le déroulement correct et dans les temps des essais prescrits sur les résidus.

Formation de l'équipe chargée de l'étude

Une attention particulière doit être apportée à la formation de l'équipe nationale chargée de l'étude sur les essais sur les pesticides. La composition des équipes nationales doit rendre compte des besoins et des spécificités de chaque pays. En fonction du déroulement du projet, on recommande que l'équipe chargée de l'étude soit composée de membres d'instituts de recherche pouvant consacrer suffisamment de temps au projet, et d'un directeur sur place chargé de conduire l'équipe et d'assurer la liaison avec les autres parties prenantes au projet. Toutes les parties prenantes devront comprendre les objectifs à long terme du projet et y adhérer.

Budgets pour déplacements sur le terrain

D'un point de vue budgétaire, le coût élevé des voyages pour mener les recherches est l'un des enseignements importants tirés de cette expérience. Le budget initial était basé sur les chiffres issus du projet IR-4 aux États Unis, où les fermes expérimentales se trouvaient à proximité des instituts de recherche, ce qui limitait les longs déplacements. Dans le cadre de ce projet, la plupart des sites d'études se trouvaient loin des chercheurs, ce qui nécessitait dans certains cas de prendre l'avion puis de trouver un hébergement sur place pour les inspecteurs sur le terrain. Pour de futurs projets similaires, on devra prévoir des budgets plus conséquents pour les déplacements sur le terrain et plusieurs sites alternatifs devront être identifiés pour garantir le bon déroulement des essais.

Poursuite des travaux sur l'homologation des pesticides

Sur la base des résultats obtenus les bénéficiaires ont recommandé que les travaux portent sur les domaines suivants: harmonisation des procédures d'homologation et reconnaissance mutuelle des données en matière d'efficacité et de résidus entre États membres de l'ASEAN, homologation simultanée de pesticides dans plusieurs pays, mise en place d'un groupe de travail technique régional chargé de résoudre les problèmes communs posés par l'homologation des pesticides et le partage de données, et intensification des efforts en vue d'une coordination avec d'autres régions (Afrique et Amérique latine).